

Questions au Feuilleton

PPIL - L'objectif est d'appliquer et d'utiliser au Canada les résultats de la recherche scientifique et technique découlant des travaux de R et D gouvernementaux.

MINI-PARI - Programme d'aide salariale pour encourager la R et D au sein des petites entreprises.

2. Parmi les sociétés déjà subventionnées par le CNRC, le ministère de l'Industrie et du Commerce aide les entreprises ci-après:

Compagnie	Montant	Programme
Canadair Limited	\$ 9,694,143	DIPP
Canadian Marconi Company	4,789,863	DIPP
Equipment Monitor Inc.	25,725	PEE—Productivité
Gentec Inc.	108,450	PEE—Développement
Mark Hot Inc.	573,682	PEE—Développement
Pratt and Whitney Aircraft of Canada	33,823,671	DIPP
Roctest Ltée	129,375	PEE—Développement
Saft Batteries	73,150	PEE—Développement
B & K Plastic Industries Ltd.	3,895	PDME
Bomem Inc.	4,017	PDME
Canadian Marconi Company	33,070	PDME
Dominion Bridge	28,482	PDME
Dominion Engineering Works	99,389	PDME
Gentec Inc.	2,348	PDME
Institut de Bioendocrinologie	3,054	PDME
Industries Provinciales Ltée	2,770	PDME
Instrumentation GDD Inc.	3,569	PDME
Rochevert Inc.	1,365	PDME

a) Aucun budget n'est établi par la province

b) Budgets 1980-1981 pour le Canada	— PEE	\$ 55,585,000
	— DIPP	121,300,000
	— PDME	11,112,000

c) Budgets 1981-1982 pour le Canada	— PEE	\$ 76,368,000
	— DIPP	151,600,000
	— PDME	7,600,000

Le ministère de l'Expansion économique régionale offre des subventions et verse des sommes aux sociétés conformément aux dispositions du Programme de subventions au développement régional. Des sociétés mentionnées dans la réponse à la partie I, les sociétés suivantes ont accepté des offres de subventions au cours de l'année écoulée.

Compagnie	Montant de la subvention
Canadian Marconi Company	\$ 948,600
Les Ateliers d'ingénierie Dominion Ltée	2,488,500
Pratt & Whitney Aircrafts du Canada Ltée.	9,390,000
Montréal Terre Cuite (1966) Ltée	280,950
Équipement moniteur Inc.	260,025

Les versements seront effectués dans les années à venir pour chaque offre acceptée, plutôt que d'après un budget ministériel pour un région géographique donnée, tous les versements dans chaque cas étant normalement effectués entre 24 et 36 mois après la mise en exploitation commerciale de l'entreprise.

3. \$766,911.

4. Pour les projets ci-dessus comprenant des projets agricoles, l'agent de liaison scientifique appartient généralement au ministère de l'agriculture et travaille dans un domaine lié à

l'objet du projet. Par ailleurs, un représentant du ministère de l'Agriculture siège au sein du Comité de sélection des projets du PARI. Au niveau de la politique, le sous-ministre adjoint (à la recherche) du ministère de l'Agriculture travaille étroitement avec des cadres supérieurs du CNRC et il a été récemment nommé membre du Conseil national de recherches.

LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ—LES PAIEMENTS FINAUX

Question n° 2203—M. Mazankowski:

1. La Commission canadienne du blé a-t-elle comme politique d'annoncer le paiement final des ventes de céréales et, le cas échéant, quand la dernière annonce a-t-elle été faite?

2. Le gouvernement a-t-il comme politique d'annoncer le paiement final des ventes de céréales et, le cas échéant, a) quand et au nom de quel ministre la dernière annonce a-t-elle été faite, b) le gouvernement a-t-il été saisi d'une plainte officielle ou non et, dans l'affirmative, (i) comment fut-elle présentée (ii) quand (iii) par qui (iv) quelle fut la réponse du gouvernement et quand l'a-t-il donnée?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):

1, et 2. a) C'est l'usage depuis de nombreuses années, tant pour la Commission canadienne du blé que pour le gouvernement, d'émettre simultanément des communiqués de presse donnant l'état du compte des livraisons en commun et les niveaux de paiements finals. Les derniers communiqués ont été publiés le 9 janvier 1981 et portaient sur le compte de livraisons en commun de 1979-1980. L'annonce du gouvernement a été faite par le ministre d'État, Commission canadienne du blé.

b) Le 9 janvier 1981, le comité consultatif de la Commission canadienne du blé a adopté la mention qui suit:

«Qu'à l'avenir les annonces des paiements finals soient faites par la Commission canadienne du blé et non par le ministre d'État auprès de la Commission canadienne du blé ou par le Cabinet du ministre».

Le gouvernement a noté cette motion mais n'a pas réagi.

LE DOSSIER DE LA COMMISSION GOUZENKO

Question n° 2227—M. Cossitt:

1. Au sujet de la réponse à la question n° 50 qui contient notamment une liste de personnes qui figurent dans le dossier de la Commission Gouzenko ainsi que des détails sur les poursuites, etc. des personnes en fuite, quelle est la situation actuelle de tous les cas a) traités par la suite, b) dont on n'a pas disposé, c) auxquels on n'a pas donné suite?

2. Dans chaque cas, où se trouvent actuellement les personnes qui figurent sur la liste?

L'hon. Jean Chrétien (ministre de la Justice et ministre d'État chargé du Développement social):

1. a), b) et c): Voici une liste de personnes contre qui des accusations ont été portées à la suite des révélations faites par M. Igor Gouzenko. Ces affaires ont été tranchées à la suite du 31 décembre 1946: